

économie
environnement
société
économie
environnement
société

PLAN D'ACTION

Le plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010 | 2015

ENSEMBLE POUR UNE MÉTROPOLE DURABLE

Montréal 

Le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 mobilise la Ville de Montréal, des organismes partenaires et les administrations locales autour d'orientations, d'objectifs et d'actions. Montréal s'engage à réaliser l'ensemble des actions prévues au Plan 2010-2015 tandis que les partenaires s'engagent à mettre en oeuvre les actions qu'ils souhaitent au sein de leur organisation.

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE 2010-2015 EST ÉTABLI AUTOUR DES CINQ MÊMES ORIENTATIONS QUE LE PREMIER PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE 2005-2009.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS

PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS

AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPACES VERTS

DE CES ORIENTATIONS DÉCOULENT NEUF OBJECTIFS ET DES ACTIONS QUI S'Y RATTACHENT. UN VOLET SOCIAL COMPLÈTE LE PLAN 2010-2015.



PLAN D'ACTION

ORIENTATION

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

→ OBJECTIF

RÉDUIRE DE 30% LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE D'ICI 2020 PAR RAPPORT À 1990

ACTIONS > Montréal et ses partenaires :

- 1 Élaboreront et mettront en œuvre un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise
- 2 Réduiront la dépendance à l'automobile
- 3 Réduiront les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments existants et des nouveaux bâtiments
- 4 Augmenteront la performance environnementale du parc de véhicules conventionnels
- 5 Encourageront l'électrification des transports
- 6 Participeront à des campagnes de sensibilisation aux changements climatiques

Montréal s'engage, entre autres, à installer des bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables, à mettre le tramway sur ses rails et à doubler le réseau cyclable en sept ans.

→ OBJECTIF

ATTEINDRE LE STANDARD PANCANADIEN EN MATIÈRE DE CONCENTRATION DE PARTICULES FINES DANS L'AIR AMBIANT ($30 \mu\text{g}/\text{m}^3$) D'ICI 2020

ACTIONS > Montréal et ses partenaires :

- 7 Réduiront l'utilisation du chauffage au bois en milieu urbain
- 8 Expérimenteront des solutions de remplacement aux abrasifs minéraux

- 9 Affineront les connaissances sur les sources de particules fines et les quantités émises pour chacune
- 10 Influenceront les orientations du comité du Conseil canadien des ministres de l'environnement concernant la qualité de l'air
- 11 Réduiront l'utilisation du mazout dans le chauffage des bâtiments

Montréal s'engage, entre autres, à expérimenter des substituts écologiques aux fondants et abrasifs minéraux qui génèrent des poussières sur les voies publiques en période hivernale.

ORIENTATION

ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS

→ OBJECTIF

RÉDUIRE DE 25% LE SOLDE MIGRATOIRE ENTRE MONTRÉAL ET LA BANLIEUE D'ICI 2012, EN S'ADRESSANT PRINCIPALEMENT AUX MONTRÉLAIS DE 25 À 44 ANS QUI QUITTENT LA VILLE CHAQUE ANNÉE

ACTIONS > Montréal et ses partenaires :

- 12 Soutiendront un développement résidentiel adapté aux besoins des familles qui soit abordable, sain et écologique
- 13 Aménageront des quartiers durables
- 14 Apaiseront la circulation
- 15 Contribueront au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur
- 16 Valoriseront Montréal comme milieu de vie familial

Montréal s'engage, entre autres, à aider les familles à accéder à la propriété, à soutenir l'aménagement de quartiers durables, à poursuivre la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation et à renforcer les exigences des programmes de subvention à la rénovation et à la construction résidentielles, notamment au regard de l'efficacité énergétique.



ORIENTATION

PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

→ OBJECTIF

RÉDUIRE DE 15 % LA PRODUCTION D'EAU POTABLE D'ICI 2015 PAR RAPPORT À L'AN 2000

ACTIONS > Montréal et ses partenaires :

- 17 Réduiront les fuites d'eau et les usages illicites
- 18 Répertoireont la consommation d'eau par secteur d'activité
- 19 Amélioreront l'efficacité d'usage de l'eau potable

Montréal s'engage, entre autres, à renouveler 1 % du réseau d'aqueduc par année, à dépister et réparer systématiquement les fuites sur l'ensemble du territoire et à établir des cibles de consommation efficace par secteur d'activité.

→ OBJECTIF

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX DE RUISSELLEMENT PLUVIALES SE DÉVERSANT DANS LES COURS D'EAU

ACTIONS > Montréal et ses partenaires :

- 20 Favoriseront le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie à la source
- 21 Préviendront et corrigeront les raccords inversés contaminant le réseau d'égout pluvial

Montréal s'engage, entre autres, à intégrer des infrastructures vertes de captage, de rétention et d'infiltration dans ses projets d'aménagement, à corriger les situations de raccords inversés et à poursuivre le dépistage dans les réseaux qui n'ont pas encore été étudiés.

→ OBJECTIF

RÉCUPÉRER 80 % DES MATIÈRES RECYCLABLES ET ORGANIQUES, DES RDD, DES RÉSIDUS DE CRD ET DES ENCOMBRANTS D'ICI 2019, COMME LE STIPULE LE PLAN DIRECTEUR DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL *

ACTIONS > Montréal et ses partenaires :

- 22 Implanteront des mesures de réduction à la source
- 23 Implanteront des mesures de récupération et de valorisation
- 24 Tiendront des événements écoresponsables

Montréal s'engage, entre autres, à bannir les bouteilles d'eau à usage unique des édifices municipaux et à offrir la collecte de matières organiques aux citoyens.

ORIENTATION

ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS

→ OBJECTIF

FAIRE DE MONTRÉAL UN LEADER NORD-AMÉRICAIN DE L'INDUSTRIE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TECHNOLOGIES PROPRES D'ICI 2020

ACTIONS > Montréal et ses partenaires :

- 25 Appuieront le développement du secteur des technologies propres
- 26 Stimuleront la demande de technologies, de produits et de services verts
- 27 Aideront les entreprises montréalaises à adopter de meilleures pratiques de développement durable

Montréal s'engage, entre autres, à adopter une politique d'approvisionnement responsable et à proposer l'adoption d'une réglementation favorisant l'intégration en milieu urbain d'appareils de production d'énergie verte.



→ OBJECTIF

AUGMENTER DE 30 % LE NOMBRE DE CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES OU D'ADHÉSION À DES PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX VOLONTAIRES À MONTRÉAL D'ICI 2020 PAR RAPPORT À 2010

ACTIONS > Montréal et ses partenaires :

- 28 Adopteront un système de gestion, une réglementation ou une politique qui permette d'obtenir des certifications intégrant des notions de développement durable
- 29 Réviseront les programmes municipaux de soutien de manière à stimuler la certification
- 30 Participeront à des activités de formation sur la certification et les programmes environnementaux

Montréal s'engage, entre autres, à réviser les programmes municipaux de soutien financier et à y intégrer des incitatifs à la certification environnementale ainsi qu'à mettre en place un système de gestion environnementale dans au moins quatre unités d'affaires.

ORIENTATION

AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPACES VERTS

→ OBJECTIF

AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES VERTES À MONTRÉAL EN FAISANT PASSER LA CANOPÉE DE 20 À 25 % D'ICI 2025 PAR RAPPORT À 2007

ACTIONS > Montréal et ses partenaires :

- 31 Établiront un cadre de collaboration pour protéger et mettre en valeur des territoires riches en biodiversité
- 32 Tireront profit des infrastructures vertes et de leurs services écologiques en milieu urbain

33 Diffuseront l'information relative à la biodiversité afin de sensibiliser et d'inciter le public à agir pour sa préservation

34 Renforceront la gestion écologique des espaces verts sur le territoire montréalais

Montréal s'engage, entre autres, à atteindre l'objectif de 6 % de protection du territoire terrestre montréalais et à élaborer une nouvelle programmation visant la création de promenades vertes qui traverseront les secteurs plus densément peuplés de l'agglomération de Montréal.

VOLET SOCIAL

Tous les objectifs proposés dans le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 prennent en compte les trois dimensions du développement durable : environnementale, sociale et économique. Plus spécifiquement, la dimension sociale est abordée en accordant une place à la famille et à la qualité du milieu de vie. Pour bonifier cette dimension du développement durable, des actions supplémentaires sont proposées au regard des valeurs de solidarité et d'équité et du défi de la relève.

ACTIONS > Montréal et ses partenaires :

35 Seront solidaires

36 Seront équitables

37 Assureront la relève

Montréal s'engage, entre autres, à encourager la participation d'employés à des missions de solidarité internationale et à augmenter la part de la relève dans la programmation culturelle.

* RDD : Résidus domestiques dangereux.
CRD : Construction, rénovation, démolition.

● Ces actions relèvent uniquement de l'administration municipale tandis que les autres actions s'adressent aussi aux partenaires.

Montréal, comme toutes les agglomérations urbaines du monde, fait face à des défis environnementaux, sociaux et économiques importants.

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE 2010-2015, FRUIT DU TRAVAIL DE PRÈS DE 180 ORGANISATIONS DE TOUS LES HORIZONS DE LA SOCIÉTÉ MONTRÉLAISE, CHERCHE À MOBILISER TOUS LES ACTEURS DE LA COMMUNAUTÉ POUR RELEVER CES DÉFIS.

Ce nouveau plan fait suite au *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*, qui couvrait la période 2005-2009. Il a été élaboré en misant sur les acquis de la démarche antérieure, soit une approche de concertation, dont la Ville de Montréal assume le leadership, et la mise en œuvre d'actions concrètes réalisées par l'administration et des partenaires engagés. Les principes directeurs ayant guidé la démarche sont également demeurés les mêmes : une collectivité au cœur du développement durable, une meilleure qualité de vie, une protection accrue de l'environnement et une croissance économique durable.

Le Plan 2010-2015 contient neuf objectifs précis, dont sept assortis d'une cible à atteindre. Certains de ces objectifs sont particulièrement ambitieux et nécessiteront des efforts soutenus de la part de toute la collectivité. Réduire de 30% les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990 est un exemple assez éloquent.

Le Plan 2010-2015 comprend également un volet social. Pour mieux soutenir cette dimension du développement durable, des actions supplémentaires sont proposées, au regard des valeurs de solidarité et d'équité ainsi que du défi de la relève.

Bien sûr, le Plan 2010-2015 ne prendra tout son sens qu'à travers sa mise en œuvre. C'est pourquoi des outils de mobilisation et d'information sont mis à contribution dans le but d'atteindre les objectifs et d'inciter le plus grand nombre possible d'organisations à s'engager.

RELEVEZ LE DÉFI PARTENAIRE!

Engagez votre organisation à mettre en œuvre au moins dix actions du Plan 2010-2015.

Faites la promotion des actions du Plan 2010-2015 auprès d'autres organismes ou auprès du public lorsque ces actions sont directement reliées à votre mission ou offre de service.

Incitez au moins un de vos collaborateurs à devenir partenaire du Plan 2010-2015.

POURQUOI?

Pour faire partie du Réseau du Plan et avoir accès à de l'information et à tout un réseau d'experts et de professionnels œuvrant dans le domaine du développement durable.

Pour pouvoir participer à des ateliers de formation, à des conférences et à des déjeuners-causeries portant sur des thèmes de l'heure.

Pour avoir la possibilité de faire reconnaître vos initiatives au *Gala de reconnaissance en environnement et en développement durable de Montréal*.

Pour relever le défi corporatif d'intégrer le développement durable dans les valeurs et la gestion de votre organisation.

Pour contribuer à faire de Montréal une métropole durable.